



Organisations Syndicales Régionales CGT-UNSA-CFDT-Sud-Rail

Monsieur Philippe BRU,
Directeur de la Région PACA

Marseille le 18 octobre 2012,

OBJET : Préavis de grève unitaire.

Monsieur le Directeur de Région,

Suite à la Demande de Concertation Immédiate Unitaire déposée, en date du 9 octobre 2012, nous avons été reçus le 15 octobre 2012, par des représentants de la Direction Régionale.

Sur l'ensemble des revendications posées par l'ensemble des Organisations Syndicales, la Direction n'a répondu à aucun des points revendicatifs posés dans cette DCI.

Pour autant, des sujets lourds de conséquences en termes de salaire, d'emploi, d'organisation de la Production et de l'avenir du système ferroviaire entre autre, devaient amener des réponses claires et précises de votre part :

- *Concernant l'abrogation de la lettre de mission fixée par SARKOZY* au Président PEPY, aucune nouvelle directive gouvernementale n'est venue stopper les velléités de notre Président.
- *Concernant la réforme du système ferroviaire* : là encore le Président PEPY poursuit la démarche engagée à Tanger, sous l'égide du Président SARKOZY, consolide même lors du séminaire des cadres dirigeants de Cannes. Les questions du Gestionnaire d'Infrastructure Unifié et du Cadre Social Harmonisé restent en suspend, dans une logique qui met à mal LA SNCF, le Service Public Ferroviaire, le Statut des Cheminots et les besoins de la population et des chargeurs.
- *Concernant le développement du Service Public dans notre Région*, les trains d'équilibre du territoire, le Fret, les trains Intercités, sont à chaque changement de service et, en l'absence d'une véritable politique industrielle et de développement, menacés.

- **Concernant le changement de Service 2013** : la masse des travaux de rénovation et de maintenance du réseau en PACA vont affecter la Production, tant TER que Voyages et Fret, sans accompagnement social et avec peu de solutions de repli proposées aux usagers et chargeurs.
- **Pour le projet ERO** : la Direction n'a pas pris en compte les remarques formulées par les Organisations Syndicales et poursuit la casse des métiers et du dictionnaire des filières.
- **Sur l'emploi** : les annonces de recrutement au Matériel, suite à une dégradation quasi irréversible de la Production dans ce Service, la Direction ne fait pas d'annonces de nature à rassurer les cheminotes et les cheminots qui, chaque jour dans leurs fonctions pallient aux manques d'effectif, tout collègue confondu. Les efforts de productivité et les conditions de vie et de travail, risquent d'en prendre encore un coup !
- **Pour l'Indemnité de Résidence Zone 1 en PACA** : si le Président PEPY, lors de sa venue à Cannes, avait exprimé son souhait de voir se concrétiser la possibilité de l'étendre dans notre Région, les premières annonces issues de la Table Ronde Salaires du 8 octobre dernier, ne suivent pas cette logique, puisque l'Indemnité zone 1 ne serait attribuée qu'aux résidents des Alpes Maritimes.

C'est pourquoi, en vertu de l'article L.2512.2 du Code du Travail, les Organisations Syndicales, CGT/UNSA/CFDT/Sud-Rail, vous déposent un préavis de grève, couvrant la période du Mercredi 24 Octobre 2012 à 19h00 au Vendredi 26 Octobre 2012 à 8h00. Ce préavis couvrant l'ensemble du personnel de la Région PACA et ceux amenés à les remplacer.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur de Région, l'expression de notre considération.

Pour la CGT
M. DELOURS



Pour l'UNSA
P/S. CRESPIN



Pour la CFDT
Mollet Stéphane



Pour Sud-Rail
A. Rodriguez

